

# PALLISCO

Exploitation Forestière – Transformation Bois  
478, Avenue des Cocotiers BP 394, DOUALA (Cameroun)  
Tél. : (237) 699 681 421 / 677 707 417  
E-mail : info@pallisco-cifm.com  
www.pallisco-cifm.com



## Plan de Gestion Environnementale et Sociale - Rapport semestriel de surveillance -



**UFA 10 030 ; 10 031 ; 10 039 ; 10 041 ; 10 042 ; 10 044 ; 10 047b**  
\*\*\*

**SARL PALLISCO, SA La Forestière de Mbalmayo  
Et SA SODETRAN-CAM**

Premier semestre 2020

Cellule Qualité

## Avant-propos

L'engagement d'élaboration du rapport de surveillance se trouve dans les points 9.3.5 et 8.4.5 des rapports d'Etudes d'Impact Environnemental et social respectivement des UFA (10 030/31, 10 039 et 10 041/42/44) et de l'UFA 10 047b.

Historiquement, c'est suite à la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ; au décret n°2005/0577/PM du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental (abrogé par les dispositions du décret n°2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation de l'étude d'impact environnemental et social) et à son engagement vers la certification de gestion responsable des massifs forestiers qui lui sont attribués que la société PALLISCO et ses partenaires (La Forestière de Mbalmayo et SODETRAN-CAM) se sont engagés dans la réalisation d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES). En octobre 2009 les certificats de conformité environnementale sont parmi les premiers délivrés par le MINEPDED aux entreprises forestières au Cameroun (UFA 10 030-31/39/41-42-44). L'UFA 10 047b attribuée en 2012 à la société PALLISCO dispose également du certificat de conformité environnementale ; délivré en mai 2015.

Les indicateurs présentés dans ce document sont actualisés chaque semestre, avec pour objectif de communiquer les informations utiles permettant de comprendre l'évolution des activités de l'entreprise dans sa démarche de gestion responsable de l'environnement. Ces indicateurs découlent ainsi des plans de Gestion Environnementale et Sociale publiés dans les rapports des études d'impact environnemental et social (des UFA) approuvés par le MINEPDED.

Ce document est réalisé par la cellule qualité, sur la base des informations disponibles au sein de l'entreprise, recueillies auprès des services impliqués dans la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale puis synthétisées et structurées dans le présent plan. Il s'agit ici de la première version (01) pour le compte du premier semestre 2020, d'autres versions pourront éventuellement être produites en fonction des remarques suscitées par ce document.



**Certificats référence CCE / EIE N° 0000063 ; 64 ; 65 du 29 octobre 2009 et 55 du 05 mai 2015 (10 047b)**

INTRODUCTION .....	4
APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	4
RESULTATS OBTENUS.....	9
IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE .....	9
<b>Limitation de la pollution de l'air (sciures, poussières, fumées, bruits).....</b>	<b>9</b>
<b>Limitation de la modification des propriétés du sol .....</b>	<b>10</b>
<b>Limitation de la perturbation des zones humides et du régime d'écoulement des eaux de surface....</b>	<b>11</b>
IMPACTS SUR LE MILIEU BIOLOGIQUE ET LA FAUNE .....	13
<b>Limitation de la destruction du peuplement végétal et de la flore (tiges d'avenir, biodiversité) .....</b>	<b>13</b>
<b>Limitation de la perturbation de l'habitat et de l'éloignement de la faune.....</b>	<b>14</b>
<b>Limitation du braconnage .....</b>	<b>14</b>
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES – RELATIONS AVEC LES RIVERAINS .....	17
<b>Limitation du développement des surfaces agricoles et des problèmes de limites avec les forêts communautaires.....</b>	<b>17</b>
<b>Limitation de la perturbation du petit artisanat.....</b>	<b>18</b>
<b>Réduction des tensions sociales autour des problèmes de recrutement des locaux .....</b>	<b>18</b>
<b>Créer un mécanisme de dialogue entre les populations et l'entreprise .....</b>	<b>19</b>
<b>Réduction des revendications démesurées des communautés.....</b>	<b>20</b>
<b>Réservation de certains produits forestiers ligneux et non ligneux utiles aux populations.....</b>	<b>20</b>
<b>Atténuation de la perturbation du mode de vie des Baka (activités économiques et coutumières) et de la destruction des sites sacrés .....</b>	<b>21</b>
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES – SANTE ET ACCIDENTS.....	22
<b>Réduction des menaces sur la santé du personnel et des populations riveraines .....</b>	<b>22</b>
<b>Limitation du risque d'accidents de chantier.....</b>	<b>23</b>
<b>Soutien aux campagnes de sensibilisation et de prévention contre le VIH/SIDA .....</b>	<b>24</b>
<b>Point – 12 du PGES. Mettre en place un dispositif de prévention des accidents de circulation et de maintien de l'état des routes .....</b>	<b>25</b>
QUELQUES IMAGES ILLUSTRATIVES DES ACTIVITES DU SEMSETRE .....	26
CONTRAINTES/DIFFICULTES ET PERSPECTIVES .....	27
CONCLUSION .....	27
ANNEXES – QUELQUES JUSTIFICATIFS .....	28

## **Introduction**

---

La société de droit Camerounais PALLISCO a été créée en 1972 (village d'Eboumétoum dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong) afin de répondre aux besoins d'un approvisionnement en grumes et sciages de qualité pour la fabrication des menuiseries PASQUET en France (Argentré). Elle est implantée depuis 1996 dans le village Mindourou, région de l'Est, Département du Haut-Nyong entre Abong-Mbang et Lomié où elle gère 07 UFA (Unité Forestière d'Aménagement) dont 3 (10 030/031/047b) en propre et 4 (10 039 et 10 041/042/044) en partenariat (respectivement pour La Forestière de Mbalmayo (LFM) et SODETRAN-CAM). Ses activités principales sont l'exploitation forestière et l'exportation des grumes et des produits bois transformés. Dans ce cadre, elle emploie environ 350 personnes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 27 (3) du décret du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des EIES, le présent document, qui constitue le nième rapport semestriel de mise en œuvre des PGES, soit le premier de l'année 2020, rend compte du niveau de mise en œuvre par la société PALLISCO, des mesures prévues dans les PGES. Plans des projets d'exploitation des UFA 10 030/031/039/041/042/044/047b dont les études d'impact environnemental et social ont été approuvées par le MINEPDED en octobre 2009 (UFA 10 030/031/039/401/042/044) et juin 2015 (UFA 047b), conformément aux certificats de conformité environnementale n°65 (10 030/031), 64 (10 039), 63 (10 041/042/044) et 55 (10 047b).

Plus spécifiquement, il se propose de restituer : la réalisation des mesures environnementales et sociales prévues dans les PGES, les contraintes et les difficultés rencontrées le cas échéant, ainsi que les perspectives d'amélioration à envisager.

Il convient de rappeler que les projets concernés par les PGES dont il est question ici, sont mis en œuvre depuis 2001. Le présent rapport couvre alors les activités du PGES réalisées durant la période allant du 01 janvier au 30 juin 2020. Par rapport au semestre précédent, les principaux faits marquants sont :

- Le respect des mesures gouvernementales relatives à la gestion de la crise sanitaire mondiale de la COVID-19 ;
- La tenue des réunions trimestrielles des comités (sécurité, incendie, pairs éducateur et CHSST) ;
- La récupération des huiles usagées par la société BOCAM ;
- Le remplacement de plusieurs affiches de sensibilisation (vétustes) dans les villages sur l'axe kongo-Makalaya (10 villages) à raison de deux affiches par village ;
- Renouvellement de la convention en vue d'un appui à la valorisation des PFNL (Pallisco/CVL/AAFEBEN).

## **Approche méthodologique**

---

Ce rapport a été élaboré par la cellule qualité de la société PALLISCO en charge du suivi de la mise en œuvre des PGES, avec le concours des responsables chargés de la mise en œuvre des mesures/exigences environnementales et sociales.

Cette équipe est composée des responsables (Sécurité Hygiène, Environnement Audits Internes, Inventaires Planification Suivi-Évaluation, Social Externe et Faune Surveillance Activités Illégales ; tous assistés au quotidien par un ensemble d'opérateurs. La stratégie globale de mise en œuvre du suivi-évaluation est décrite par la suite.

Les zones d'exploitation en 2020 sont représentées sur la figure ci-après :

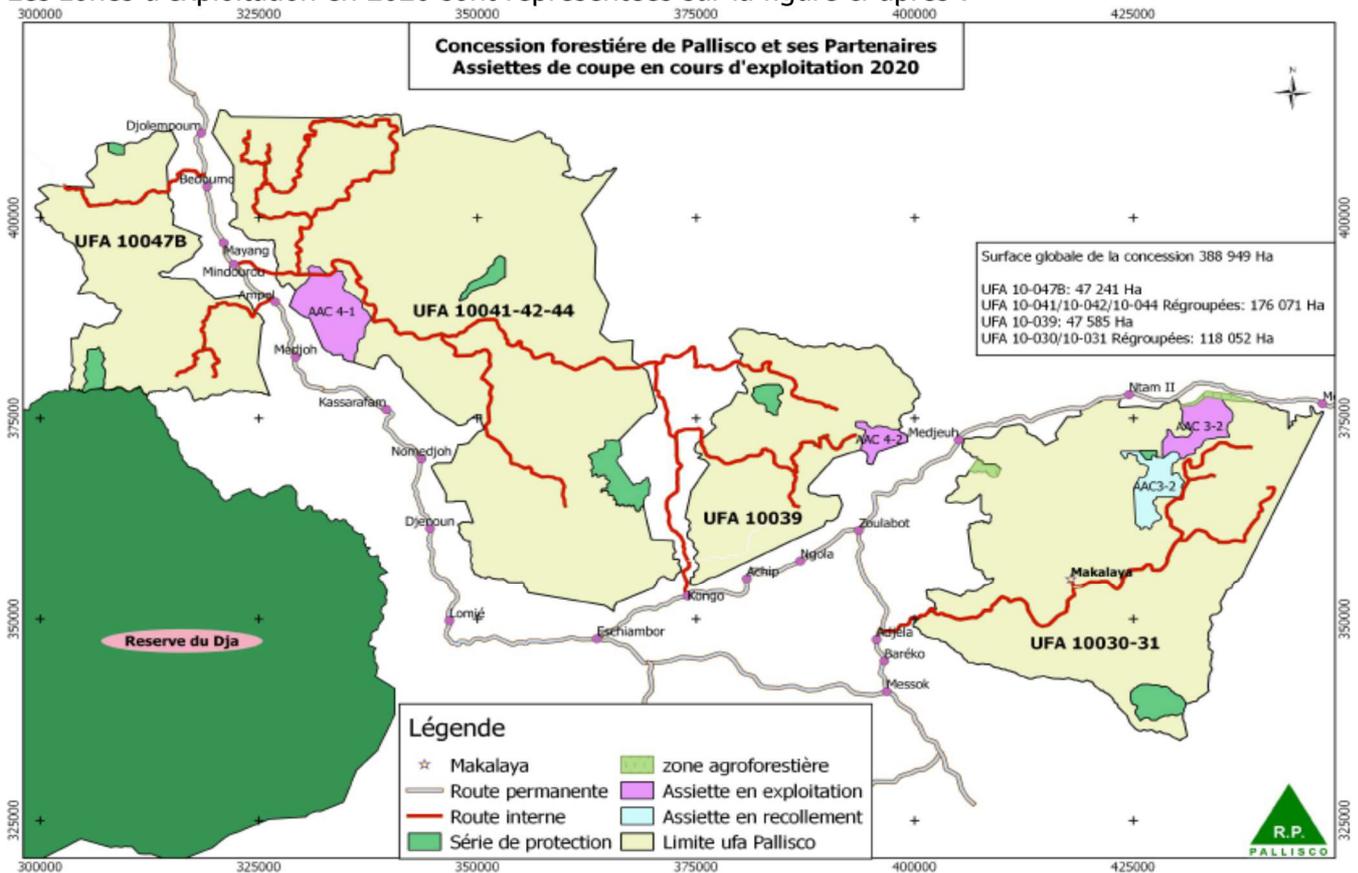
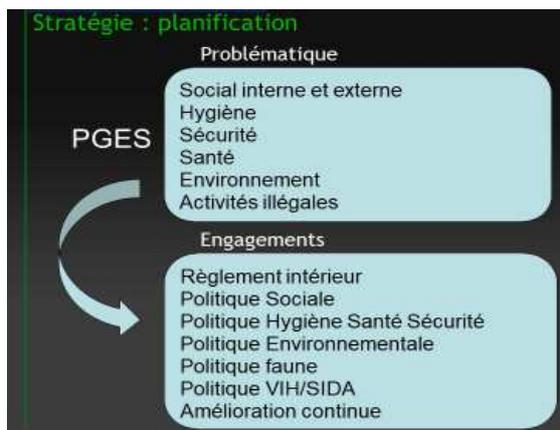


Figure 1 : Assiettes Annuelles de coupe (AAC) de 2020

Les activités d'exploitation sont réalisées simultanément par deux équipes de chantier dans les UFA. Presque toutes les activités envisagées dans les PGES sont mises en œuvre lors de l'exploitation de toutes les AAC.

### Stratégie de mise en œuvre des PGES



## **Déploiement de la stratégie**

### **Objectifs et cheminement de la surveillance environnementale et sociale**

Il est question ici de répondre aux directives gouvernementales concernant les orientations de l'étude d'impact environnemental et social à savoir, assurer le respect des exigences légales et environnementales ;

- Vérifier le bon déroulement des travaux, le fonctionnement adéquat des équipements et des installations mis en place dans le cadre des mesures proposées ;
- Surveiller toutes perturbations de l'environnement causées par la réalisation des activités ;
- Réaliser un bilan de l'opération de surveillance environnementale qui sera présenté à l'administration ;
- Sensibiliser les parties prenantes ;
- Vérifier l'efficacité des mesures mises en œuvre.

La démarche des opérations de surveillance environnementale consiste à :

- Préparer le programme de surveillance ;
- Définir le contenu et la répartition des opérations à surveiller ;
- Identifier les lieux où la surveillance doit s'opérer ;
- Prendre connaissance des mesures environnementales proposées par les EIES ;
- S'assurer que le programme des activités de l'exploitation intègre les mesures d'atténuation prévues par les EIES ;
- S'assurer que les documents contractuels des éventuels sous-traitants intègrent les préoccupations environnementales ;
- Elaborer les rapports semestriels de suivi environnemental.

### **Les activités et acteurs de la surveillance**

Le Directeur Général (DG), le Directeur de Site Adjoint (DSA) le Responsable Cellule Qualité (RCQ) et les chefs de services/volets ont pour rôle d'amener les différents intervenants du projet à adopter des comportements respectueux vis-à-vis de l'environnement afin d'assurer sa protection.

### **Les responsables de la surveillance**

Les éléments qui nécessitent un suivi environnemental et social sont structurés en fonction du domaine de compétence de la personne directement responsable du suivi. Pour certains aspects, le Responsable Hygiène Sécurité (RHS), le Responsable Environnement et Audits Internes, (REAI), le Responsable Forêt chargé des Inventaires de la Planification et du Suivi-Évaluation (RF-IPS), le Responsable Forêt chargé des Opérations Forestières (RF-COF), le Responsable Faune et Surveillance des Activités Illégales (RFSAI), le Responsable du Volet Social Externe (RVSE) et le Chargé de Communication (CCom) devront seulement enregistrer les données de suivi collectées par une tierce personne, dans d'autres cas, ils devront réaliser le suivi proprement dit.

### **Éléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités du Responsable du Volet Social Extérieur (RVSE) :**

- les concertations avec les communautés ;
- l'occupation spatiale des UFA par les riverains à des fins agricoles ;
- les revendications diverses des populations riveraines ;
- la mise en œuvre des activités avec les CPF ;
- les microprojets socio-économiques et réalisations sociales financés par la société ;
- la collaboration avec les autres parties prenantes (ONG, administrations et municipalités).

**Eléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités du Responsable Faune et Surveillance des Activités Illégales (RFSAI) :**

- l'état des zones de fréquentation des grands mammifères ;
- l'intensité du braconnage liée à l'ouverture des pistes de desserte ;
- la fonctionnalité des barrières de contrôle anti-braconnage (la rotation des gardiens, le matériel de communication et les rapports journaliers d'accès aux UFA) ;
- les panneaux anti-braconnage ;
- les opérations « coup de poing » avec l'administration ;
- les mesures de lutte anti braconnage mises en œuvre par les riverains, ONG locales et CPF.

**Eléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités des Responsables Hygiène Sécurité (RHS) et Environnement Audits Internes (REAI) :**

- les accidents de travail et de circulation causés par les activités du projet ;
- la distribution, le respect du port systématique des EPI par le personnel sur les chantiers ;
- la sécurité en général sur les chantiers d'exploitation et sur les pistes forestières (panneaux de signalisation, relevé du nombre et des lieux d'accidents, vitesse des véhicules) ;
- le programme de formations et sensibilisation du personnel (gestes et postures, secourisme, lutte incendie et autres) ;
- la salubrité générale et les quantités de déchets produits au niveau des chantiers et des bases vies ;
- l'ensemble des mesures environnementales de lutte contre la pollution.

**Eléments du suivi environnemental et social à collecter, relatifs aux activités des responsables forêt chargés des Inventaires, de la Planification et du Suivi évaluation, des Opérations Forestières (RF - IPS / RF-COF)**

- le respect des normes d'exploitation à faible impact (EFI) au niveau des AAC exploitées sur base des évaluations post-exploitation ;
- la remise en état des sites à usage temporaire de l'entreprise ;
- l'évolution de l'ouverture du couvert forestier mesuré lors des évaluations post-exploitation (parcs à bois, pistes principales, secondaires et de débardage, trouées d'abattage, carrières latéritiques)
- les taux de récupération à l'abattage et au façonnage ;
- les dégâts causés par l'abattage et le débardage au peuplement restant et au sol ;
- l'ampleur de l'érosion dans les zones dégradées (parcs, carrières, pistes principales et secondaires, ouvrages de franchissement).

**Eléments du suivi environnemental et social relatifs aux activités du Responsable Cellule Qualité (RCQ)**

- Suivi de la mise en œuvre et du respect des prescriptions des plans d'actions et exigences administratives ;
- Elaboration des rapports de suivi et transmission l'Administration.

En résumé, le suivi interne de l'application de chaque mesure préconisée dans le PGES est effectué par les différents responsables listés plus haut suivant leurs domaines d'intervention dans les activités de l'entreprise : le Responsable Hygiène Sécurité, le Responsable Environnement Audits Internes, le Responsable Forêt chargé des Opérations Forestières, le Responsable Forêt chargé des Inventaires de la Planification et du Suivi-Evaluation, le Responsable du Volet Social Externe et le Responsable

Faune et Surveillance des Activités Illégales, sous la supervision du Directeur Général. Ces responsables ont pour tâche principale, le contrôle de l'évolution des incidences du projet suite à la mise en œuvre des mesures préconisées et l'évaluation de l'efficacité de celles-ci sur la base des indicateurs de suivi et les consignes dans des rapports hebdomadaires, mensuels, semestriels et annuels (suivant les fréquences définies). Le Responsable Cellule Qualité en collaboration avec tous les autres responsables, est chargé de la préparation et de la rédaction des rapports semestriels de suivi des PGES à transmettre à l'Administration.

**Autres intervenants :** **RRH** (Responsable Ressources Humaines), **CCamp** (Chef de Camp), **Resp. Econo** (Responsable Economat), **RInf** (Responsable Infirmerie), **RTM** (Responsable Technique Matériel) et **CCom** (Chargé de Communication).

## Résultats obtenus

Les tableaux ci-après sont une représentation de l'ensemble des activités réalisées et résultats obtenus durant le premier semestre de l'année en cours en faisant ressortir mesure par mesure le niveau de la mise en œuvre effective.

La planification, la mise en œuvre et le suivi des activités présentées dans les tableaux suivants sont validés par la Direction.

## Impacts sur le milieu physique

### Limitation de la pollution de l'air (sciures, poussières, fumées, bruits)

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Réduire les risques de pollution et de nuisance	Distribuer systématiquement les équipements appropriés (EPI) à tout le personnel de chantier (casques, lunettes, cache-nez, bouchons d'oreille...)	Majeure	- Dotation annuelle des tenues de travail - Remplacement d'EPI vétustes - Distribution des caches nez - Contrôles inopinés - Suivi du stock EPI disponibles - Commandes EPI	Permanente	- Référentiel EPI disponible - Bon de sortie EPI - Bon de sortie des caches nez - Etat des stocks	REAI	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Entretien de manière permanente et régulière des engins et véhicules et adapter les véhicules de maintenance et outillage pour les interventions de réparation sur chantiers		Maintenance des outils, suivi et entretien d matériel roulant	Permanente	- Fiches de déclaration des pannes renseignées - Check-list de contrôle des véhicules et engins	RTM	30-31 41-42-44 39	100%	
	Limiter la vitesse à 30-40 Km/h à la traversée des villages et installer des panneaux de signalisation aux zones dangereuses ;		Confection et installation des nouveaux panneaux de signalisation sur les routes des UFA	Février	- Fiche de présence CR sensibilisations - Panneaux installés (constats de terrain + photo)	DG/REAI/RHS	30-31 41-42-44 39	100%	
	Contrat de récupération des huiles usées		Evacuation de 23 000 L d'huiles usées vers une structure agréée	Juin	- Bordereau d'évacuation des déchets	DG/RCQ	30-31 41-42-44 39	100%	

					- Manifeste de traçabilité des déchets				
	Prévoir les containers de stockage et les bacs de collecte des déchets solides avant le démarrage des opérations sur les chantiers		- Confection et dotation des demi-futs aux équipes de chantier et site - Collecte et stockage des déchets (camp Makalaya) - Transfert des déchets de la forêt vers le site de Mindourou	Selon le besoin	- Observations directes - Bordereau d'évacuation des déchets - Fiches hebdomadaires de collecte	RHS/REAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Eviter tout nettoyage d'engins, véhicules et pièces dans un cours d'eau		- Rafraichissement des panneaux de sensibilisation - Sensibilisation verbale sur le respect des mesures environnementales - Inspection mensuelle	Mensuelle	- Panneau de signalisation - Observations directes - Compte rendus des contrôles	RHS/REAI/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	

### Limitation de la modification des propriétés du sol

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Réduire les risques de modification des propriétés du sol	Respecter les prescriptions du manuel de procédures internes et appliquer les directives environnementales des Travaux Publics	Majeure	Ouverture des routes un an avant l'activité d'exploitation ;	Toute l'année	- Programme annuelle d'ouverture route ; - Procédure de débardage ; - fiche de contrôle ouverture route	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Planifier l'implantation des parcs à grumes, zones d'emprunt et pistes forestières		- Matérialisation des parcs et pistes de débardages par l'équipe de triage pistage ;  -Ouverture des parcs à la fin de chaque bretelle par les équipes d'ouverture route	Avant la mise en exploitation de la poche	- Carte de planification des activités forestières  - Carte d'exploitation	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	

	Restituer la couche de terre végétale préalablement stockée en amont du parc à bois.		-Réhabilitation des parcs forêt  - Suivi et évaluation des parcs réhabilités	Lors de la réhabilitation des Parcs	- Fiches de contrôle restauration des parcs à bois - Rapport post exploitation	RF-IPS/RVRR	30-31 41-42-44 39	100%	
	Prévoir des divergents lors de la mise en place des parcs à grumes en forêt afin de limiter les stagnations d'eau sur ces ouvrages en saison de pluies		-Matérialisation des parcs forêts avec des points hauts et points bas  - Enlever la couche végétale	Lors de l'ouverture des parcs	- Observations directes - Fiche évaluation des parcs	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	

### Limitation de la perturbation des zones humides et du régime d'écoulement des eaux de surface

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Faciliter la libre circulation des eaux de surface au niveau du chantier forestier et réduire la perturbation des zones humides	Respecter les prescriptions du manuel de procédures internes et du « guide NIMF »	Majeure	- Sensibilisation au respect des procédures et suivi-évaluation des activités d'ouverture des routes	Pendant l'ouverture route et la création des parc	Comptes rendus hebdomadaires du suivi-évaluation	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Construire les parcs à grumes et les routes en forêt avec des dispositifs d'évacuation des eaux		-Mise en place des écoulements, exutoires et fosses de sédimentation lors de la construction des ouvrages		Observations directes		30-31 41-42-44 39	100%	
	Planifier la construction des ouvrages de franchissement en saison sèche et prendre le temps nécessaire à leur réalisation		- Mise en place d'un dispositif de drainage lors de la construction des ouvrages de franchissement ; '-Utilisation des buses plastiques démontables en remplacement du bois pour la construction des ponts permanent	En début d'exploitation	- Fiche de contrôle construction ouvrages d'art - Observation ponts réaménagés au cours de l'année	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	
	Dégager les amas de branches et de terre accumulés dans les marécages après les travaux ;		-Constat des perturbations dans les zones humides '-Nettoyage des zones	Pendant la construction des ponts forestiers	- Fiche de contrôle - Observations de terrain - rapports	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	

		Majeure	perturbées par l'activité d'exploitation.		hebdomadaire et mensuel				
	Relever systématiquement la position des ouvrages de franchissement et les réparer lorsqu'ils sont affaissés		- Constats des ouvrages en cours de dégradation ; - Réaménagement des ouvrages.	Au cours de l'année	- Carte de localisation des ouvrages d'arts construits - fiches d'évaluation des ouvrages d'arts -rapport de constats et réaménagement des ponts	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	
	Interdire la construction des voies d'accès et autres pistes à moins de 50 m d'un plan d'eau.		Suivi-évaluation des activités d'ouverture des routes	Lors de la planification des routes	- Carte projet Route - Fiche évaluation ouverture route	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	
	- Détruire les ponceaux après exploitation de l'AAC ;		Suivi-évaluation du démantèlement des ouvrages d'art		-Fiche évaluation démantèlement ouvrages d'art - Rapport post-exploitation		30-31 41-42-44 39	100%	

## Impacts sur le milieu biologique et la faune

### Limitation de la destruction du peuplement végétal et de la flore (tiges d'avenir, biodiversité)

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Réduire les dégâts sur le peuplement forestier lors des travaux d'exploitation de l'UFA	Prendre en compte dans le programme de suivi environnemental l'évolution des surfaces forestières concernées par l'ensemble des infrastructures routières	Majeure	Tracking des routes et pistes de débarquages ; mesures des largeurs des routes et pistes de débarquages ; mesures des superficies des parcs et carrières	Lors de l'élaboration des rapports annuelle	Rapport annuel de production et suivi-évaluation)	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	92,88%
	Mettre en œuvre un programme de formations continues EFI pour les équipes route/abattage/débardage afin de renforcer leurs compétences en matière environnementale		-Protection des tiges d'avenirs, semenciers et arbres monumentaux; - Utilisation des bulls de petits gabarits (D6) pour le débardage forêt, - Planification des pistes de débardage ; - Abattage contrôlé (orienté) qui limite les dégâts	Au cours de l'année	- CR hebdomadaires suivi-évaluation '- Procédures et pratique de l'abattage ; - Fiches de contrôle et suivi évaluation	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	
	Planifier toutes les opérations d'exploitation forestière et plus particulièrement l'implantation des parcs à grumes, zones d'emprunt et pistes forestières ;		- Planification SIG et triage-pistage - Cartographie et la réalisation des projets	Pendant l'activité d'exploitation forestière	- Carte routière des AAC - Carte d'exploitation	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	
	Appliquer systématiquement les techniques d'ouverture des pistes relatives aux « Normes d'interventions en milieu forestier – 1998 »		Débusquage au bulldozer (Engin à chenille) puis débardage au Skider (Engin à Pneu)	Pendant l'activité d'exploitation forestière	- Observations directes - Fiches de contrôle - Rapports mensuels de production et suivi-évaluation	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%	
	Respect des prescriptions du PA concernant les DMA		-Inventaire d'exploitation à partir du DMA '-Note de service annuelle sur la définition des diamètres d'abattages - sélection des arbres sur la base des diamètres	fin d'exploitation	- Rapport annuel d'intervention forestière - Carte de poche des équipe TPA	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	

			définis par la note de service et le PAO		Note de service annuelle				
	Révision du manuel de procédures de réalisation des activités dans les titres forestiers Pallisco		En cours	Annuelle	Document en cours de révision	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	50%	
	Contrôle strict du respect des dimensions requises pour le système de desserte.		Respect des largeurs des emprises des différentes types de routes mises en place		- Fiches de contrôle ouverture route - Rapport évaluation route	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	

### Limitation de la perturbation de l'habitat et de l'éloignement de la faune

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
limiter la perturbation des populations fauniques lors des opérations d'aménagement	Tenir compte des recommandations faites dans les études faunes lors de la mise en œuvre et de la révision du PA.	Mineure	Réalisation de 30 missions de surveillance/26 prévues pour le premier semestre	Janvier - Juin	- Compte rendu contrôles inopinés -Rapport mensuel d'activités	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Utiliser les mêmes layons pour tous les inventaires (d'aménagement, faune et PFNL) ;		Un inventaire a été réalisée en Juin 2020 dans le bloc quinquennal 2 de l'UFA 10,047b en suivant la méthode de "recce"	Juin de l'année d'inventaire	Observations directes (sur le terrain)	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	

### Limitation du braconnage

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
limiter le braconnage dans l'UFA	Réaliser des supports de sensibilisation pour limiter le braconnage	Mineure	- Les membres CPF à travers leurs rapports d'activités ont sensibilisé leurs communautés sur les activités illégales en général et le braconnage en	- Février - Mars	- PV/Rapport réunion de sensibilisation - Observation Directe	RVSE / RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	100%

			particulier - Une vingtaine d'affiche de sensibilisation remplacer dans les villages sur l'axe kongo -Makalaya (10 villages), Deux affiches par villages		- Rapports mensuels du volet faune				
	Diffuser des émissions radio et information des populations via les CPF		Les villages riverains aux AAC de l'exercice 2020, 2021 et 2022 (UFA10030/31, 10039 et 10044 ont été sensibilisés préalablement au démarrage des opérations forestières	Semestrielle	- PV/rapport des réunions - Nombre d'émissions réalisées et rapport des émissions	RVSE / RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Poser des panneaux d'interdiction du braconnage		Renouvellement et installation des panneaux défectueux	Selon besoin	Observations directes	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Ravitainer les prospecteurs avec des rations en protéines suffisantes		Ravitaillement des prospecteurs en protéines variées	Mensuelle	Fiches de ravitaillement	DG	30-31 41-42-44 39	100%	
	Appuyer les populations riveraines à l'élaboration des microprojets et alternatives au braconnage		Renouvellement de la convention en vue d'un appui à la valorisation des PFNL (Pallisco/CVL/AAFEBEN)	Suivant les termes de la convention	Justificatifs d'appuis	DG/RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Développer des partenariats de LAB avec (les multiples concessionnaires présents dans la zone d'étude) l'administration		- Réalisation d'une mission de lutte anti braconnage pour le compte du premier semestre - Destruction d'une vingtaine de campement de braconnier pendant une mission de l'une anti braconnage réalisée en avril 2020	Avril	Rapport de mission de lutte anti-braconnage	DG RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Renforcer les moyens logistiques (postes radio/thuraya) des gardiens aux barrières de contrôle	Mineure	Suivi du fonctionnement des postes radio et maintenance en cas de besoin	Selon besoin	Observations directes	DG	30-31 41-42-44 39	100%	

Mettre à disposition un véhicule de la société lors d'une alerte nécessitant une intervention renforcée	Véhicule disponible	Selon besoin	Observations directes et rapport de lutte anti-braconnage	DG/RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%
Elaborer le manuel de procédures internes en y intégrant des clauses sur la gestion de la faune	Réalisation de 30 missions de surveillance/26 prévu pour le premier semestre	Chaque semaine	Rapports d'activités	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%
Fermer les bretelles après exploitation d'une AAC	Fermeture des AAC exploitée en 2019 et les AAC 4-1 de l'UFA 10 044 et 4-2 de l'UFA 10 039	Suivant l'évolution des activités	- Rapport mensuel d'activité - Rapport post exploitation	RF-IPS/RF-COF	30-31 41-42-44 39	100%
Réaliser des inventaires multi ressources ;	Inventaire faunique par la méthode SMART dans le bloc quinquennal 2 de l'UFA 10,047b (80km parcourus sur les 42km d'échantillonnage prévus)	Juin	Rapports d'inventaire d'exploitation et faune (cartes des densités)	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%
Relever la localisation des campements de braconniers et les transmettre aux autorités.	Une centaine de campements réidentifiés pendant les patrouilles de surveillance réalisées au premier semestre et transmis à l'administration forestière	Chaque semaine	- Rapports contrôles mensuels - Justificatifs de transmission à l'administration locale	RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%
Planifier et appuyer les opérations « coup de poing »	Participation à une opération coup de poings	Avril	- Rapports mensuels d'activité et de surveillance du territoire - Copie de rapports des opérations « coup de poing »	DG/RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%
Intégrer des Directives strictes et pénalités/sanctions dans les contrats des employés Pallisco et des sous-traitants	Suivi du respect des activités interdites (contrôle du personnel aux accès au site et barrières)	Toute l'année	- Copies contrats - Chartes de logement - Charte de bonne conduite pour les équipes campant en forêt - Compte rendu contrôle barrière	DG/RRH/RCQ	30-31 41-42-44 39	100%

					- Suivi de l'affichage du règlement intérieur				
	Solliciter les prestations d'une ONG et des CPF pour la lutte interne contre le braconnage par un travail de sensibilisation et d'éducation permanente, par la tenue des ateliers réguliers de réflexion autour de l'impact du braconnage pour la vie des populations elles-mêmes.		- Sensibilisation des membres CPF (baka et Bantou) lors des réunions de la plateforme de concertation - Contrôle de 41/50 champs dans les zones cibles	Selon le besoin	- Calendrier des rencontres - Rapport enquête - Recensement UFA	RVSE/RFSAI	30-31 41-42-44 39	100%	

## Impacts socio-économiques – Relations avec les riverains

### Limitation du développement des surfaces agricoles et des problèmes de limites avec les forêts communautaires

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Eviter les conflits entre populations riveraines et la société	Rafraichir et marquer les limites entre l'UFA et la zone agro-forestière	Mineure	Limites des UFA 10039 et 10047b rafraichies et en cours de rafraichissement	Au cours de l'année	Observations directes	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Sensibiliser les populations sur la réglementation		Sensibilisation menée dans 10 villages/campements riverains aux AAC de l'exercice 2020, 2021 et 2022	-Au cours de l'année - Mars - Avril	- Rapports mensuels social externe - Comptes rendus et PV réunions	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Dédommager suivant le barème national toutes cultures détruites par l'exploitant.		Aucun cas identifié au premier semestre	Au cours de l'année	Procédure de dédommagement disponible et connue des communautés	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Suivre l'évolution des cultures à l'intérieur et à la périphérie des UFA		Contrôle de 41/50 champs dans les zones cibles	Mars-Avril et Octobre	CR de surveillances	RFSAI	41-42-44 39	100%	

### Limitation de la perturbation du petit artisanat

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Garantir un nombre suffisant d'essences utiles à l'artisanat	Identifier les zones où l'abondance des espèces non ligneuses utiles à l'artisanat a été relevée	Mineure	Identification et protection des sites sensibles (série de protection)	Annuelle	PV d'identification et de préservation	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Respecter les mesures du manuel de procédures internes		Evaluation de toutes les activités d'exploitation et des opérateurs	Pendant l'activité d'exploitation forestière	Rapport mensuel d'activités	RF-IPS	30-31 41-42-44 39	100%	

### Réduction des tensions sociales autour des problèmes de recrutement des locaux

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Informer les populations sur les procédures de recrutement de la société	Mettre en place un mécanisme transparent de recrutement et d'embauche et lancer les appels à candidature	Mineure	Mise à jour de la banque de données de compétence locale et suivi recrutement des riverains	Pendant l'activité d'exploitation forestière	- Procédures de planification du débardage - Fiche de contrôle des activités de débardage - Rapports hebdomadaires du suivi-évaluation des activités d'exploitation - Rapport de stage	RF-IPS/RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Informer les villageois sur la politique de recrutement de l'entreprise		- Sensibilisation et communication des riverains sur les conditions de recrutement de l'entreprise - Réunions de concertations préalables à l'exploitation	- Avant le démarrage des activités d'exploitation. - Mise à jour de la banque de données de façon continue	- CR réunions préalables - Banques de données	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

	Rendre opérationnel les CPF et appuyer leur rôle de prestataires de services pour les petites interventions ponctuelles, rémunérées par l'entreprise (plantations, opérations de LAB...)		Tenue de la première réunion semestrielle avec les membres CPF	De façon continue (au courant de l'année)	CR de réunions et rencontres	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Appuyer les activités prioritaires génératrices de revenus, appuyer les ONG locales et responsabiliser les GIC (villages riverains) ;		Renouvellement de la convention en vue d'un appui à la valorisation des PFNL (Pallisco/CVL/AAFEBEN)	Selon le besoin	Convention signée disponible	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Mettre en place un plan de gestion sociale élaboré sur la base des études socio-économiques précédentes et autres études		Suivi semestriel du plan d'action social	Semestrielle	- Plan de gestion sociale - Rapport de mise en œuvre du plan	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

### Créer un mécanisme de dialogue entre les populations et l'entreprise

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Informers les riverains et autres acteurs sur les réalisations de la société	Distribuer le journal Echos de la forêt avec les réalisations sociales de l'entreprise conformément aux engagements repris dans le cahier des charges	Mineure	Distribution du 21 <sup>ème</sup> numéro du journal aux parties prenantes	Semestrielle	- Journal les Echos de la forêt - Entretiens Directe	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Appuyer le fonctionnement des CPF et planifier les interventions à mener dans le plan de gestion sociale		- Tenue des réunions mixtes entre Pallisco et les membres CPF - Appui au processus de fonctionnement des CPF - Formation/sensibilisation des membres CPF	Semestrielle	- CR réunions et rencontres - Justificatifs de collaboration	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

### Résolution des conflits liés aux questions de gestion de redevances forestières

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
-----------------------	-------------------------	------------	---------------------	------------------------	-------------	-------------------------	-----	------	-----

Informer les populations riveraines et les autres acteurs sur les mécanismes de versement de la RFA	Sensibiliser les comités villageois de gestion de la RFA (transparence d'action et interventions prioritaires)	Majeure	Distribution du 21 <sup>ème</sup> numéro du journal Echos de la forêt aux parties prenantes (aucune rubrique sur la RFA)	Semestrielle	- Le journal Les Echos de la forêt - Entretiens Directs	RVSE	30-31 41-42-44 39	50%	50%
	Informer les populations via le bulletin "Les Echos de la Forêt » et par l'intermédiaire des CPF sur les montants de RFA reversées aux communes et aux communautés		Distribution du 21 <sup>ème</sup> numéro du journal Echos de la forêt aux parties prenantes (aucune rubrique sur la RFA)	Semestrielle	Justificatifs de la diffusion du journal les Echos de la Forêt	RVSE	30-31 41-42-44 39	50%	

### Réduction des revendications démesurées des communautés

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Garantir les bonnes relations entre l'entreprise et les populations	Informer les riverains sur les réalisations sociales et obligations sociales de l'exploitant via le bulletin "Les Echos de la Forêt" ;	Majeure	Distribution du 21 <sup>ème</sup> numéro du journal Echos de la forêt aux parties prenantes	Semestrielle	- Le journal " Echos de la Forêt" - Justificatifs de diffusion	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Appuyer la mise en œuvre les CPF et renforcer les dialogues entre l'entreprise et les villages riverains.		- Appui au fonctionnement des bureaux CPF - Sensibilisation des membres CPF	- Tous les 3 ans - De façon continue	- Rapport de mise en œuvre du plan de gestion social - Justificatifs de collaboration avec les communautés et les CPF - Rapport d'identification des zones à forte densité PFNL	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

### Réservation de certains produits forestiers ligneux et non ligneux utiles aux populations

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
-----------------------	-------------------------	------------	---------------------	------------------------	-------------	-------------------------	-----	------	-----

Garantir la disponibilité des PFNL et de certains PFL aux populations riveraines	Informers les riverains sur les réalisations sociales et obligations sociales de l'exploitant via le bulletin "Les Echos de la Forêt" ;	Majeure	Distribution de la 21 <sup>ème</sup> éditions du journal Echos de la forêt aux parties prenantes	Semestrielle	- Le journal " Echos de la Forêt" - Justificatifs de diffusion	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Appuyer la mise en œuvre des CPF et renforcer les dialogues entre l'entreprise et les villages riverains.		- Appui au fonctionnement des bureaux CPF - Sensibilisation des membres CPF	- Tous les 3 ans - De façon continue	- Rapport de mise en œuvre du plan de gestion social - Justificatifs de collaboration avec les communautés et les CPF - Rapport d'identification des zones à forte densité PFNL	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

### Atténuation de la perturbation du mode de vie des Baka (activités économiques et coutumières) et de la destruction des sites sacrés

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Compenser les pertes socio-économiques encourues par les Baka et éviter la destruction des sites sacrés en forêt	Favoriser le recrutement des Baka dans la société	Majeure	Sensibilisation des peuples autochtones Baka sur la procédure de recrutement	Tout au long de l'année) en cas de besoin	- Procédure de recrutement -Justificatifs de recrutement	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Faire participer les Baka aux travaux d'aménagement		Réunion de consultation préalable avec les Baka avant exploitation		-Justificatifs d'emploi et Observations directes - PV réunions de concertation	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Consulter les Baka avant la mise en exploitation des assiettes de coupe pour connaître les pratiques locales ;		05 campements Baka riverains aux AAC de 2020, 2021 et 2022 ont été consultés préalablement au démarrage des activités d'exploitation	De façon continue (tout au long de l'année) en cas de besoin	PV réunions de concertation et d'information avant exploitation AAC	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

	Cartographier les sites sacrés et d'usage, les terroirs de chasses traditionnelles et les intégrer dans les PA (+actualisation annuelle détaillée par AAC) ;		Aucun site identifié par les communautés au cours de ce semestre	Avant le démarrage des opérations d'exploitation forestière dans les AAC	PV identification, validation, cartographie et préservation après exploitation	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	
	Apporter des appuis aux villages bakas (écoles, santé, pépinières, habitât, etc.).		03 campements baka (Bossenga, Mintoum, Diassa) ont reçu des appuis sur le plan agricole	De façon continue et suivant les conventions de partenariat établies avec certaines structures	- Observations directes - PV de réalisations sociales	RVSE	30-31 41-42-44 39	100%	

## Impacts socio-économiques – santé et accidents

### Réduction des menaces sur la santé du personnel et des populations riveraines

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Santé du personnel et des populations riveraines peu affectée par les activités de la société	Assurer des visites médicales aux employés exposés aux dangers et nuisances		Suivi des visites médicales des employés effectuant le traitement chimique des produits bois	Suivant besoin	- Planning des visites médicales - Comptes rendus visites médicales	RInf/RRH	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Distribuer systématiquement les EPI aux ouvriers		- Dotation annuelle des tenues de travail - Evaluation mensuelle sur le port et l'état de l'EPI - Dotation suivant la procédure interne - Dotation des caches nez	- Premier trimestre (dotation de tenues) - Permanente (autre dotation)	- Bon de sortie des EPI - Rapports mensuels HSE-AI - Procédure de dotation des EPI	REAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Dispenser des formations de sécurité et de bonnes postures à adopter lors des travaux		-Réalisation des formations/recyclages en secourisme, lutte contre incendie, gestes et postures - Réalisation des séances	- Hebdomadaire - Trimestrielle	- Planning de sensibilisations - Justificatifs de sensibilisations (Tools Box Meeting) - CR des	RHS/REAI	30-31 41-42-44 39	100%	

			de sensibilisation au sein des équipes		activités/réunions des comités				
	Rendre obligatoire le port des EPI		- Contrôles réguliers - Réunions de sécurité - Mise en place des affiches	Selon le besoin	- Note de service relative au port des EPI - Rapport mensuels HSE-AI - CR des inspections - Sanctions disciplinaires	RHS/REAI	30-31 41-42-44 39	100%	

### Limitation du risque d'accidents de chantier

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Prévenir les risques d'accidents sur les chantiers	Programmer des formations continues des équipes de chantier et sur les consignes de sécurité à respecter	Majeure	- Planification annuelle des sensibilisations avec des thèmes précis - Sensibilisation par poste - Réunions de sécurité	Mensuelle Selon le besoin	- Planning sensibilisations internes - Fiches de présence - Fiches tenues réunion tool box et compte rendus - Rapport mensuel HSE-AI	RHS	30-31 41-42-44 39	100%	100%
	Programmer des formations secourismes		- Rencontres trimestrielles du comité de secouristes - Rencontre de concertation et de partage d'expérience	Trimestrielle Selon le besoin	CR réunions comité secourisme	REAI	30-31 41-42-44 39	100%	
	Contrôler le port systématique d'équipement de sécurité par ces équipes pendant le travail		- Contrôles inopinés et réguliers - Sensibilisations	Selon le besoin	- Fiches et CR de contrôles - Rapport mensuel activités HSE-AI	RHS/REAI	30-31 41-42-44 39	100%	

	Elaborer des mesures environnementales de chantier		- Contrôle du respect des mesures de sécurité - Sensibilisation et accompagnement des nouvelles recrues à l'imprégnation	Permanente	- Compte rendus contrôles et fiches anomalies - Fiches de présence	RHS/REAI	39	100%	
--	--	--	---	------------	---	----------	----	------	--

### Soutien aux campagnes de sensibilisation et de prévention contre le VIH/SIDA

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
Susciter une prise de conscience du personnel de la société sur les questions des IST et de VIH/SIDA	Information du personnel sur les risques liés au SIDA		- Planification de sensibilisations sur le VIH/SIDA, paludisme, tuberculose, hépatites, COVID-19 - Revue et actualisation des affiches/pictogrammes	Mensuelle	- Programme mensuel tool box meeting - Programme annuel de sensibilisations - Affichage (constat terrain)	RHS/REAI	30-31 41-42-44 39	100%	90%
	Formation de pairs éducateurs		Suivi et réalisation des réunions et des causeries éducatives des pairs éducateurs (VIH/SIDA, paludisme, tuberculose, hépatites, COVID-19)	Mensuelle	Politique VIH/SIDA CR des rencontres/activités du comité - Rapport données des causeries éducatives	REAI/DG	30-31 41-42-44 39	100%	
	Dépistage volontaire		Activités à réaliser au second semestre (déjà planifiée)	Second semestre		REAI/DG	30-31 41-42-44 39	50%	
	Distribution de préservatifs et de matériels pédagogiques.		- Distribution de préservatifs - Renouvellement des affiches - Distribution des boîtes à images	Permanente	Observations directes	REAI/RInf	30-31 41-42-44 39	100%	
	Suivi des personnes vivantes avec le VIH		Suivi du fonctionnement de l'Unité de Relais Communautaire (URC) à l'infirmerie	Permanente	Rapports mensuels activités infirmerie	DG/RInf	30-31 41-42-44 39	100%	

**Point – 12 du PGES. Mettre en place un dispositif de prévention des accidents de circulation et de maintien de l'état des routes**

Objectif de la mesure	Mesures prescrites PGES	Importance	Activités réalisées	Période de réalisation	Indicateurs	Acteur de la mise œuvre	UFA	TRAP	TRM
limiter au maximum les risques d'accident de circulation et prévenir la dégradation de la route.	Limiter les vitesses sur les routes	Majeure	Confection des panneaux pour rafraîchissement de la signalétique routière	Second semestre	- Panneaux de signalisation - Observations directes	RHS	30-31 41-42-44 39	100%	80%
	Prévoir des sanctions et instaurer un système de primes à l'arrivée sans accident						RRH/RF-COF	30-31	
	Installer des panneaux de signalisation aux alentours des zones dangereuses		Confection et installation des panneaux de consignation	Février	Observations directes	RHS	30-31	100%	
	Sensibiliser les riverains et les transporteurs sur les conséquences de l'augmentation de vitesse due à l'amélioration de l'état de la route		Sensibilisations à la sécurité routière et à la lutte contre le vandalisme des panneaux signalétiques (réunions communautés, personnel et sous-traitants)	Suivant le planning des activités	- compte rendu et fiches sensibilisation du personnel - Procès-verbal sensibilisation communautés	REAI/RVSE	30-31	100%	
	Entretenir régulièrement les tronçons de routes publiques fortement empruntées (remise en état des ponts en particulier)		Planification et entretien régulier des routes au sein des UFA	Au cours de l'année	- Planning d'entretiens - Observations directes	DG/RF-IPS/RF-COF	30-31	100%	

## Quelques images illustratives des activités du semestre



Réception nouvelle fosse à déchets



Installation panneaux forêt



Réunion sécurité



Recyclage interne EPI (Equipiers de Première Intervention)



Sensibilisation utilisation extincteur



Distribution Affiches sensibilisation et Kit (prévention COVID-19)

## **Contraintes/difficultés et perspectives**

---

Nous n'avons noté aucune difficulté majeure lors du suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale, au cours du premier semestre 2020.

## **Conclusion**

---

Les éléments présentés permettent de connaître et suivre l'évolution globale de l'entreprise sur les thèmes de l'environnement.

Ces résultats montrent notamment une mise en œuvre cohérente en relation avec les engagements à long terme de la société PALLISCO, dans le cadre de la gestion des UFA dont elle est attributaire ainsi que celles de ses partenaires (SODETRAN-CAM et LFM). Ils montrent le respect des exigences auxquelles PALLISCO et ses partenaires/sous-traitants sont soumis.

La réalisation de ce document caractérise aussi la transparence souhaitée au plus haut niveau de l'entreprise.

---

Email: [info@pallisco-cifm.com](mailto:info@pallisco-cifm.com)

Site web: [www.pallisco-cifm.com](http://www.pallisco-cifm.com)

## **ANNEXES – QUELQUES JUSTIFICATIFS**

---

- Convention de partenariat PALLISCO - Coopérative Centre Vert Lomie (gestion des PFNL) ;
- Convention d'appui matériel pédagogique et didactique en faveur des élèves Baka ;
- Avis de recrutement (Village Nemeyong ;
- PV réunion ordinaire 1er semestre 2020 CPF ;
- Convocation et PV réunion préalable aux activités forestières AAC n°4-4 et 3-4 UFA 10 030 (Village Mang Kako) ;
- Sensibilisation Charte de bonne conduite des équipe et codes de communication aux barrières LAB (personnel PANTHERE SECURITY, gardiens) ;
- Décharges (03) de transmission des rapports faune et surveillances des activités illégales ;
- Bon de sortie des tenues de travail 2020 ;
- Bon de changement EPI ;
- Manifeste de traçabilité des déchets ;
- Fiche de décharge des masques de protection aux familles des travailleurs ;
- Note d'information planning dotation EPI ;
- Rapport de vérification des installations ;
- Fiches de tenue des réunions sécurité ;
- Planning d'ouverture de route ;
- Fiches de contrôle renseignée des activités d'exploitation ;
- Cartes poches et routes AAC 2020 ;
- Carte post-exploitation ;
- Journal interne Pallisco-CIFM News ;
- Journal externe Les Echos de la Forêt.